

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES TERRES DU GÂTINAIS

DU 30 SEPTEMBRE 2014

Date de convocation du 17 septembre 2014 Date d'affichage 17 septembre 2014

Membres en exercice: 26

L'an deux mille quatorze le trente septembre à dix-neuf heures le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente « Villa Capella » à La Chapelle La Reine en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HARRY.

22 Membres présents :

ACHERES LA FORET

LENOIR Coralie

AMPONVILLE

DUPERAT François-Xavier

BOISSY AUX CAILLES

POCHON Patrick

BOULANCOURT

JAIRE Eric

BURCY

CHALMETTE Philippe

BUTHIERS

LACROIX Jean-Yves

BUTHIERS

RICHARD Nathalie

FROMONT

MAZURE Dominique

GUERCHEVILLE

AUGÉ Gilles

LA CHAPELLE LA REINE HARRY Jean-Claude

LA CHAPELLE LA REINE CHANCLUD Gérard

LA CHAPELLE LA REINE CODANI Christine

LA CHAPELLE LA REINE SAUVAGNAC Stéphanie

LE VAUDOUE

BACQUÉ Pierre

Communauté de Communes « Les Terres du Gâtinais » Conseil Communautaire du 30 septembre 2014

LE VAUDOUE

VERRECCHIA Brigitte

NANTEAU SUR ESSONNE

HENDERSON Helen

NOISY-SUR-ECOLE

BOUCHUT Jean-Louis

NOISY-SUR-ECOLE

BOURNERY Christian

TOUSSON

PLOUVIER Aimé

URY

DELAUNE Jean-Claude

VILLIERS SOUS GREZ

LECHEVALLIER Yves

VILLIERS SOUS GREZ

MORET Gérard

4 Membres titulaires absents excusés, 2 Pouvoirs, 1 suppléant :

ACHERES LA FORET

MALCHERE Patrice, pouvoir à Mme LENOIR Coralie

NOISY-SUR-ECOLE

VASSEUR Marie-Laure, pouvoir à M. BOURNERY Christian

RUMONT

PRUD'HOMME Patrick, remplacé par M. BERTRAND Jean-Martial, suppléant

URY

CATALAN Daniel

Le quorum est atteint, la séance démarre à 19h15.

M. le Président donne la parole au Major Léger.

Intervention du Major Léger:

Le Major Léger transmet aux Maires des communes membres des informations de la part de Mme la Préfète de Seine-et-Marne au titre de :

- Stationnement des gens du voyage
- Modèle de document administratif en cas d'infraction au code de l'urbanisme, pour transmission au TGI de Fontainebleau et intervention des forces de l'ordre
- Participation citoyenne : désignation d'un référent par commune pour convention avec la gendarmerie en vue de signalisation des problèmes
- Vidéo protection : subventions aux communes investissant dans ce dispositif

Le Major Léger informe par ailleurs sur des faits récents de cambriolages sur des communes membres et donne des recommandations sur les comportements vigilants à observer par la population.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. Dominique MAZURE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

2/Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 23 juin 2014 :

Monsieur le Président demande aux délégués s'ils ont des remarques à formuler sur le compte –rendu de la séance du 23 juin 2014. Aucune remarque n'est faite par l'assemblée, le compte -rendu du Conseil Communautaire du 23 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président annonce un point supplémentaire à l'ordre du jour, concernant la modification de la désignation du délégué suppléant SMEP pour la commune du Vaudoué. Il précise que le point 4 de l'ordre du jour est retiré et qu'il donnera les explications ultérieurement.

3/ Décision modification n° 1 du budget 2014 (DM 1/2014)

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Dupérat, 1^{er} Vice-Président en charge de la Commission des Finances et qui a abordé ce point lors de la commission du 25 septembre 2014, et en présente le diaporama explicatif.

La commission des finances et le Bureau communautaire proposent de procéder à la décision modificative N°1 du budget primitif 2014 au regard des éléments suivants :

- délibération portant vote des taux 2014 sur les ordures ménagères
- délibération portant vote des taux de la taxe additionnelle pour 2014 et des bases fiscales 2014 portées à l'état 1259 communiqué par la Direction Générale des Finances Publiques
- notification de la DGF d'Intercommunalité 2014
- d'un ajustement de l'aide la CAF au titre de l'aide PSU sur activité 2013 du Multi-Accueil
- notification de l'aide de la CAF au titre du démarrage du RAMP intercommunal itinérant
- notification de l'aide du Département de Seine-et-Marne pour le fonctionnement du Multi-Accueil
- ajustement de l'aide de l'Etat à l'emploi d'avenir
- ajustement pour la rémunération de l'emploi d'avenir : 5 mois au lieu de 9 initialement prévus
- notification de la cotisation communautaire au FPIC
- ajustement des indemnités votées aux conseillers membres du Bureau
- l'inscription d'une provision pour versement de « prime pour augmentation d'activité » du Multi-Accueil, si le taux d'occupation dépasse 80%, suivant l'article 12 du cahier des charges du marché de fourniture de prestation de service pour gestion des structures petite enfance
- ajustement au compte 6288 de la section de fonctionnement

à savoir:

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

chapitre	nature	libellé	DM 1/2014
011	611	prestations de services	20 000,00
	6288	autres services extérieurs	-21 691,00
012	64162	Emplois d'avenir	-5 290,00
014	73925	FPIC	2 950,00
65	6531	indemnités élus	14 383,00
65	6554	contributions TEOM	150 544,00
		SIEOM d'Arville	44 792,00
		SITOMAP	6 463,00
		SICTRM / SMETOM vallée du Loing	99 344,00
		SIROM	-55,00

Total dépenses de fonctionnement : 160 896,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chapitre	nature	libellé	DM 1/2014
73	73111	TF et TH	-4 050,00
	7331	taxe enlèvement OM	150 544,00
74	7411	DGF	-6 121,00
	7471	CAF - PSU 2013 - MAC	15 000,00
	7471	CAF - Aide démarrage extension RAMP intercommunal	12 641,00
	74712	Etat - aide emploi aidé	-4 040,00
	7472	Dotation CG77 crèche - acompte 2014	-3 078,00

Total recettes de fonctionnement :

160 896,00

- M. Bournery précise que cette décision modificative comporte de nouveaux crédits pour les indemnités du Président et des Vices-Présidents, portant ainsi l'augmentation à +47%, chiffre qu'il avait annoncé et désormais atteint malgré la dénégation de certains conseillers communautaires. En conformité avec la position précédente, les représentants de Noisy sur Ecole voteront contre.
- M. le Président rappelle que le montant des indemnités aux élus a été débattu et voté en Conseil Communautaire du 12 mai 2014.
- M. Bournery demande s'il y aura lissage des taux de la TEOM, M. Delaune, Président de la commission environnement, informe que la commission s'est réunie en septembre 2014 et envisage dans ses prochains travaux de contacter les syndicats des OM afin d'analyser les taux appliqués et les produits attendus par les syndicats, par rapport aux moyens et au service rendu de chacun.

Monsieur le Président appelle aux votes de la DM1/2014 telle que présentée.

3 délégués votent CONTRE (commune de Noisy-sur-Ecole), 3 ABSTENTIONS (commune de Tousson et Achères la Forêt), 19 POUR.

4/ Frais de formation du personnel

M. Le Président indique à l'assemblée que ce point est retiré de l'ordre du jour, en effet, les formations du catalogue CNFPT font l'objet d'une prise en charge de l'ensemble des frais, notamment les frais de déplacement, objet initial de la délibération.

5/ Informations diverses:

 Point Mutualisation: validation des thèmes de mutualisation proposés par la Commission Mutualisation, validation du dispositif de formation intercommunal (DFI) Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Dupérat, Président de la commission mutualisation, qui s'est réunie le 8 septembre 2014. M. Dupérat présente le diaporama des travaux de la réunion de la commission, celle-ci propose les thèmes de mutualisation suivants :

1/ d'approfondir les projets de mutualisation suivants :

- Assurances
- Conseil juridique
- Contrôles bâtiments (Electrique, incendie, extincteurs...)
- Energie: Fioul
- Balayeuse (Contrat)
- Voirie
- Mise à disposition de matériel (Barnums & Barrières)

2/ la mise en œuvre du projet de mutualisation suivant :

 Dispositif de formation intercommunale (DFI) pour des groupes de 10 à 12 personnes, avec formateurs du CNFPT se déplaçant sur le territoire de la communauté

M. Bournery demande que le point 2 « mise en œuvre du projet de mutualisation DFI » soit revu, il ne souhaite pas être dessaisi de la compétence formation intercommunale au sein de sa commune. Il propose que le DFI soit également porté au point 1 pour validation des délégués communautaires.

Après débat, les délégués approuvent à l'UNANIMITE des membres présents les thèmes et actions proposés par la commission mutualisation comme suit :

1 / approfondir les projets de mutualisation suivants :

- Assurances
- Conseil juridique
- Contrôles bâtiments (Electrique, incendie, extincteurs...)
- Energie: Fioul
- Balayeuse (Contrat)
- Voirie
- Mise à disposition de matériel (Barnums & Barrières)
- Dispositif de formation intercommunale (DFI) pour des groupes de 10 à 12 personnes, avec formateurs du CNFPT se déplaçant sur le territoire de la communauté
- Synthèse des travaux des commissions :

Monsieur le Président demande à chaque Président de commissions de faire une présentation des travaux réalisés par les commissions réunies à ce jour.

Commission bâtiments: M. Pochon, Président

La commission s'est réunie le 3 juillet et le 26 septembre 2014. Elle a visité l'ensemble des bâtiments relevant de la compétence de la communauté.

- Gare routière : M. Pochon précise que l'arrêté préfectoral pour dissolution du syndicat des transports du canton de La Chapelle la Reine n'est toujours pas pris. Cependant la communauté à la

charge du fonctionnement de la gare routière et a un contrat d'assurance pour ce bâtiment (contrat au nom de la communauté, cotisation 2014 payée par le syndicat des transports). La commune de La Chapelle la Reine a assuré gracieusement jusqu'à présent le nettoyage du site.

- <u>Multi-Accueil « Les lutins de la Reine »</u>: la commission s'est déplacée pour faire le point concernant les aménagements, entretiens, contrôles obligatoires, travaux éventuels. Jusqu'à présent les petits travaux étaient effectués par la commune de La Chapelle la Reine, la commission proposera au prestataire de prendre une convention avec la commune de La Chapelle afin poursuivre l'entretien du bâtiment par du personnel technicien de proximité et qui connaît les locaux.
- Locaux de la communauté: la commission a noté des aménagements nécessaires pour rendre les locaux plus sains: ouvertures mécaniques, VMC, isolation, permettant d'obtenir une bonne aération et de réduire l'humidité. M. Pochon et M. le Président ont rencontré M. Plouvier, le bailleur, qui s'est engagé à faire des travaux d'installation d'une VMC et d'ouverture de fenêtres battantes. M. Bacqué précise que les baux commerciaux n'ont pas les mêmes obligations des parties, comparés aux baux locatifs.

Commission numérique : M. Delaune, Président

La commission s'est réunie le 10 septembre 2014. Une présentation a été faite par le syndicat Seine-et-Marne Numérique concernant le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la communauté. Le but est que 95% des habitants soient fibrés dans les 15 ans à venir, le planning a été amorcé avec les autres EPCI de Seine-et-Marne adhérentes au syndicat. Il y a 24 EPCI adhérentes, soit 386 communes. 4 communes de notre communauté de communes sont éligibles à la montée en débit (MED) : Villiers-sous-Grez, Noisy, Boulancourt et Amponville. Le coût restant à charge de la collectivité serait de 292 000 €. Sont non éligibles à la MED : Tousson, Nanteau, Guercheville, Boissy.

M. Bournery indique à M. Delaune que le projet de desserte de la fibre optique ne concerne pas les seuls habitants, mais aussi les entreprises, surtout les autoentrepreneurs travaillant à domicile qui sont de plus en plus nombreux. Ce débat ayant été tranché en 2013, il convient de respecter la décision prise.

M. Bouchut demande que ce dossier avance, car chaque année de nouveaux EPCI planifient avec le syndicat la programmation des travaux « fibre ». M. Delaune précise que la commission présentera prochainement au Conseil pour décision la proposition de programmation du syndicat, ainsi que les conclusions apportées par la commission. M. Delaune précise également qu'il parle « d'habitants » de façon large, sans différenciation entre FTTH et FTTO.

Commission stratégie – avenir : M. Harry, Président

M. Harry indique que la commission s'est réunie le 11 septembre 2014, et précise que le sujet central des travaux de cette commission est le regroupement des EPCI. Un texte de loi est en attente. Il en fixera les orientations, notamment le seuil de la strate et la date butoir.

M. Bournery précise que seule la loi concernant les grandes métropoles a été votée.

Des contacts à venir avec les EPCI voisins sont prévus.

Commission communication : Mme Henderson, Présidente

La commission s'est réunie le 22 septembre 2014. L'objectif est de mettre en place une communication externe : vers les habitants, les partenaires, les entreprises du territoire, associations ... Les moyens qui seront mis en œuvre pour cette communication seront un bulletin communautaire (projet d'édition d'un numéro pour fin 2014) et le site web de la communauté, dont l'arborescence est réalisée, et le contenu en cours de création. 5 membres de la commission se sont désignés pour le développement du site web, des formations seront dispensées par le prestataire. 4 membres de la commission se sont désignés pour préparer le premier numéro du bulletin.

Commission sport : M. Augé, Président

La commission s'est réunie le 20 juin 2014 (9 communes sur 16 représentées), pour mettre en place sur le territoire de la communauté l'opération « A toi de jouer » portée par le Conseil Général de Seine-et-Marne (CG77), et qui s'est déroulée du 21 au 25 juillet 2014 sur les communes «accueillantes » suivantes :

LCLR
AMPONVILLE
URY
BUTHIERS
LCLR

Des animations sportives en extérieur ont été proposées par le CG77 (référent Mme Chusseau) sur les communes accueillantes. Pour cela le CG77 a mis à disposition des structures gonflables et des animateurs sportifs (12 à 14) pour l'encadrement. Ces animations étaient gratuites et ouvertes à tous les enfants, adolescents et adultes. Les participants n'avaient pas d'assurance supplémentaire à prendre. La communauté de communes a fourni les repas des animateurs et boissons (325€), les communes accueillantes ont mis à disposition tentes, tables, chaises, alimentation en eau et électricité. Le syndicat du collège a mis à disposition l'ancien gymnase pour accueillir certaines activités duranty les période de pluie.

154 enfants ont été inscrits.

Il est à noter que cette opération n'a été initiée qu'après la mise en place de nouvelles équipes communautaires, laissant ainsi trop peu de temps pour l'organiser.

La commission se réunira prochainement, il y aura une rencontre préalable avec l'ESF.

Commission Aménagement de l'Espace : Mme Henderson, Présidente

M. le Président rappelle aux délégués que la première réunion de cette commission aura lieu le 6 octobre 2014 à 20h30 à la salle polyvalente d'Amponville. Le PNR a été invité à cette réunion il présentera son projet de création d'un service d'administration mutualisé du droit des sols (ADS) et répondra aux questions. Face au désengagement des services de l'Etat concernant l'administration du droit des sols, la communauté et les communes membres devront avoir une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à la disparition ce service public de l'Etat. Le PNR a élaboré un projet chiffré qui sera transmis aux communes avant la réunion de la commission du 6 octobre 2014.

M. Bournery indique que l'aide à l'instruction des permis de construire n'est pas une compétence de la communauté de communes comme annoncé par Mme Henderson. Il s'agit d'une mutualisation de moyens facultative. M. le Président précise que ce point sera vérifié dans les statuts de la communauté de communes.

Commission transports : M. Harry, Président

M. le Président précise que cette commission ne s'est pas encore réunie ; la communauté restant dans l'attente de l'arrêté préfectoral pour dissolution du syndicat des transports et des résultats de l'étude lancée fin 2013 et cofinancée par les Cars Bleus et le syndicats des transports pour permettre le démarrage des travaux de la commission. Les circuits de transports scolaires seront traités par cette

commission.

M. Bacqué demande qui porte la responsabilité en termes d'assurance, et si les comptes du syndicat ont été liquidés. M. le Président indique que le contrat d'assurance de la gare routière avait été pris et payé pour 2014 par le syndicat des transports au nom de la communauté. Les comptes 2013 du syndicat ont été clôturés, l'affectation des excédents de clôture était initialement prévue au BP 2014 de la communauté, puis ont dû être retirés, dans l'attente de l'arrêté de dissolution.

6/ Modification du délégué suppléant de la commune du Vaudoué au sein du SMEP de Fontainebleau et sa région

M. le Président indique aux délégués communautaires que lors du Conseil du 12 mai 2014, M. Jean-Marc LAGARDE a été désigné délégué suppléant de la commune du Vaudoué pour représenter la communauté au sein du SMEP.

Cependant, par email du 22 septembre 2014, la commune du Vaudoué précise que Mme COLLIGNON Françoise doit être désignée suppléante.

De ce fait il est proposé aux délégués communautaires de voter la rectification de la délibération du 12 mai 2014. Les délégués votent à l'**unanimité** cette modification.

7/ Proposition de localisation des conseils communautaires

M. le Président propose que les conseils aient lieu à tour de rôle dans les communes membres. M. Bacqué propose que le prochain Conseil ait lieu dans les locaux de la commune du Vaudoué qui offrira le pot de fin de Conseil.

8/ Questions diverses:

* groupes de travail de la commission petite enfance et social (PES)

M. le Président donne la parole à M. Dupérat, président de la commission petite enfance et social, qui présente le diaporama des travaux de la réunion de la commission.

Afin de mettre en place une organisation de travail autour du dossier Petite Enfance, lors de sa réunion du 15 septembre 2014, la commission Petite Enfance a établi 4 commissions ou comités, qu'elle propose aux délégués communautaires pour validation :

Comité de pilotage : (Structure obligatoire)

- o Jean-Claude Harry
- oFrançois-Xavier Dupérat
- oChristine Codani
- oMarie-Laure Vasseur

Commission d'attribution des places : (Structure obligatoire)

- o Jean-Claude Harry
- oFrançois-Xavier Dupérat
- oMarie-Laure Vasseur
- OCoralie Lenoir
- OClémentine Rima
- ODelphine Blondeau
- o Marinette Messias
- O Suppléants: Christine Codani et Michèle Deschamps

Comité suivi financier, administratif, qualitatif et contrats partenaires : (Structure interne)

- oFrançois-Xavier Dupérat
- OChristine Codani
- oMarie-Laure Vasseur
- OArminda Delozanne

Comité suivi technique

- oFrançois-Xavier Dupérat
- o Thierry Desvignes
- o2 membres de la Commission Bâtiment : M. Pochon et M. Laloue

A noter : Jean-Claude Harry est membre de droit des groupes de travail.

Les délégués communautaires approuvent à l'unanimité ces groupes de travail et leur composition.

Association ACAD

M. le Président indique que l'association n'a pas encore fait parvenir à la communauté ses comptes et bilan d'activité 2013, suite à contestation par la Présidente de la présentation de la clôture 2013 effectuée par son prestataire.

* Maison de retraite

M. Bacqué propose aux délégués une visite de la maison de retraite St Joseph de La Chapelle la Reine, outil de référence dans le Département.

La séance est levée à 22h30.

La Chapelle la Reine, le 14 octobre 2014,

Le secrétaire de séance.

M. Mazure

Le Président de la communauté,

M. Harry